



AVIS

D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉVISION PLAN LOCAL D'URBANISME DE LES BORDES-AUMONT

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR DÉSIGNÉ : M. ALAIN JAQUINET

Par arrêté AH_2025_0063, le public est informé que Troyes Champagne Métropole a prescrit une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Les Bordes-Aumont.
L'enquête publique aura lieu du 22 septembre à 15h00 au 24 octobre 2025 à 16h00, soit une durée de 34 jours consécutifs.

Par décision du 09 juillet 2025, le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne a désigné Monsieur Alain JAQUINET en qualité de Commissaire Enquêteur principal et Monsieur Jean-Louis FALIERES en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant pour l'enquête publique.

Le dossier d'enquête se compose de plusieurs pièces qui seront consultables dans les mêmes conditions :

- Le rapport de présentation,
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),
- Le règlement écrit,
- Les planches graphiques,
- Les pièces en annexes,
- L'arrêté portant ouverture et définissant les modalités de l'enquête publique.

Horaires d'ouverture du lieu de consultation et permanences du Commissaire Enquêteur :

Le dossier de l'enquête sera consultable sur support papier avec registre accessible au public aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur le lieu de permanence du Commissaire Enquêteur, tout au long de l'enquête et en ligne sur le site internet de Troyes Champagne Métropole et de la commune de les Bordes-Aumont, avec un registre dématérialisé.

Horaires d'ouverture de la mairie de Les Bordes-Aumont	Permanences du Commissaire Enquêteur, Monsieur Alain JAQUINET
Le lundi de 15h00 à 18h00	Le lundi 22 septembre de 15h00 à 17h00
Le mardi de 10h00 à 13h00	Le mardi 14 octobre de 10h00 à 13h00
Le vendredi de 14h00 à 18h00	Le vendredi 24 octobre de 14h00 à 16h00

Des observations et propositions pourront être déposées sur des registres (papier ou en ligne) qui accompagnent les dossiers pendant toute la durée de l'enquête.

Elles peuvent aussi être adressées :

- Par courrier : Troyes Champagne Métropole - À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, chargé de l'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme, 1 place Robert Galley, 10 000 Troyes.
- Par courrier électronique : plui@troyes-cm.fr avec comme objet "Enquête publique - À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur".
- Sur XENQUETES : accessible depuis le site internet de Troyes Champagne Métropole et de la commune de Les Bordes-Aumont.

Pour les consultations du dossier, elles sont possibles aux heures d'ouverture habituelles de la mairie de Les Bordes-Aumont. Le public est informé que toute observation sera consultable par tous.

À l'issue de l'enquête publique, le rapport établi ainsi que les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération de Troyes Champagne Métropole, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.



Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Les Bordes-Aumont, éventuellement modifié pour tenir compte des avis reçus, des observations formulées et du rapport du Commissaire Enquêteur, sera, par la suite, soumis au vote du Conseil communautaire de Troyes Champagne Métropole.